

TRIANGLE SOL'R
RCS BLOIS 927 490 144 - Morée (41)

DOCUMENT D'ANNEXES

Demande d'examen au cas par cas préalable

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Projet	Centrale photovoltaïque au sol – 998 kWc
Commune	Moisy (41160) – Loir-et-Cher
Adresse	Rue des Thibaudières – Parcelle ZP 114
Maître d'ouvrage	Triangle SOL'R – lauréat AMI Mairie de Moisy
Référence affaire	TSR5829 - 41
Date	Mai 2026

*Cerfa N° 14734*04 - Soumission volontaire au titre de l'article R.122-2-1 III*

SOMMAIRE

Annexe 3 - Plan de situation au 1/25 000 3

Annexe 4 - Photographies datées de la zone d'implantation 5

Annexe 6 - Plan des abords du projet (100 m minimum) 7

ANNEXE 3

Plan de situation

Plan au 1/25 000 – Localisation du projet dans son environnement

1. Localisation administrative

Région	Centre-Val de Loire
Département	Loir-et-Cher (41)
Commune	Moisy - Code INSEE 41145
Adresse	Rue des Thibaudières - 41160 Moisy
Parcelle cadastrale	ZP n° 114 (attenant à ZP 111 - station d'épuration)
Coordonnées GPS	Lat. 47° 54' 34" N - Long. 01° 18' 17" E
Zonage PLU	Zone A (agricole) - PLU de Moisy

2. Plan de situation au 1/25 000

Le plan de situation ci-dessous permet de localiser le projet dans son contexte géographique et administratif, conformément aux exigences de l'annexe 3 du formulaire CERFA 14734*04.

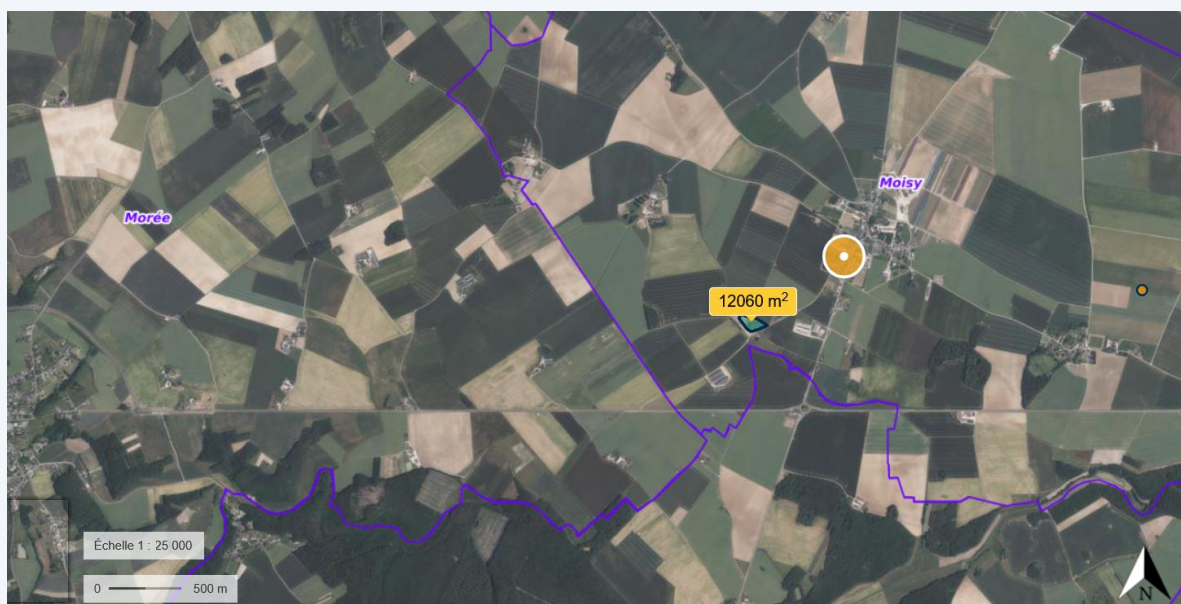


Figure 1 - Plan de situation au 1/25 000 (source : IGN Géoportail)

3. Environnement immédiat du site

La parcelle ZP 114 se situe en périphérie immédiate du bourg de Moisy, à l'est du village. Elle jouxte la station d'épuration communale (parcelle ZP 111) et est délimitée au sud par la route départementale D357.

- Au nord : cultures agricoles et haies bocagères existantes
- À l'est : parcelles agricoles
- Au sud : route départementale D357 (voie principale d'accès au bourg)
- À l'ouest : station d'épuration communale (parcelle ZP 111)

Le site est accessible depuis la rue des Thibaudières (chemin communal), voie d'accès réservée aux riverains. L'accès SDIS sera assuré depuis la route côté sud, conformément aux recommandations du Service Départemental d'Incendie et de Secours (retrait de 30 m par rapport aux cultures nord).

4. Plan d'implantation du projet

Le plan d'implantation ci-dessous (format A3, échelle 1/776, ref. TSR5829-41 n°5829) présente la disposition des équipements sur la parcelle ZP 114.

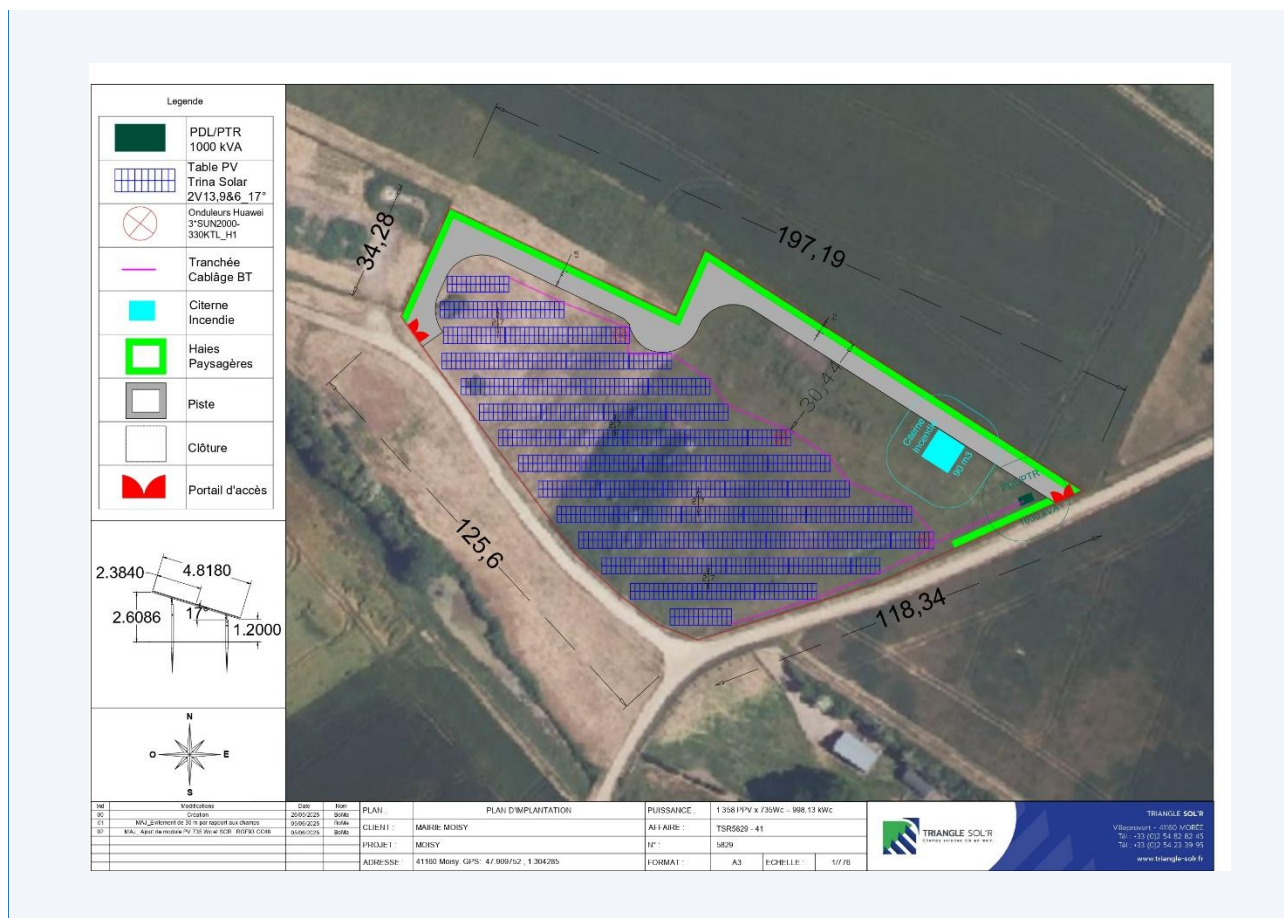


Figure 2 - Plan d'implantation (Triangle SOL'R, ref. TSR5829-41, mise à jour 05/06/2025)

5. Légende et caractéristiques dimensionnelles

Tables PV	Trina Solar 2V13,9&6_17° - 1 358 panneaux × 735 Wc
Onduleurs	Huawei 3×SUN2000-330KTL_H1
PDL/PTR	1 000 kVA - surface au sol 10,42 m ²
Citerne incendie	90 m ³ (conforme SDIS)
Haies paysagères	280 mètres linéaires (côté nord - essences locales)
Piste SDIS	Stabilisée - côté nord de la parcelle
Clôture	Grillage non occultant sans base linéaire maçonnée
Portail d'accès	1 portail côté ouest (rue des Thibaudières)
Dimensions terrain	197,19 m (N) × 125,6 m (O) × 118,34 m (S) × 34,28 m
Point bas panneaux	1,20 m - Point haut : 2,70 m

ANNEXE 4

Photographies datées de la zone d'implantation

Minimum 2 photographies datées avec localisation cartographique des prises de vue

Conformément aux exigences de l'annexe 4 du formulaire CERFA 14734*04, les photographies présentées ci-dessous permettent de situer le projet dans son environnement proche et dans le paysage lointain. Chaque prise de vue est datée et localisée cartographiquement.

Carte de localisation des prises de vue



Figure 3 - Carte de localisation des prises de vue (fond IGN / cadastre)

Photographie n°1 - Vue rapprochée de la zone d'implantation

Point de vue	1 - Intérieur ou en bordure de la parcelle ZP 114
Objet	Situer le projet dans son environnement immédiat
Orientation	Nord ; vers le site d'implantation
Date de prise de vue	29/05/2026



Figure 4 - Vue rapprochée de la zone d'implantation (point de vue A) - Date : 29/05/2026

Description de la vue : Cette photographie permet d'apprécier l'état actuel du terrain (ancienne décharge de déchets inertes, terrain inculte), la topographie du site, ainsi que les éléments naturels et anthropiques présents en périphérie immédiate. La végétation existante en bordure nord (haies bocagères) sera maintenue et complétée par la plantation d'une haie paysagère de 280 mètres linéaires.

Photographie n°2 - Vue du paysage lointain

Point de vue	2 - Point d'observation éloigné depuis l'entrée du bourg
Objet	Situer le projet dans le grand paysage
Orientation	Depuis l'entrée du bourg en direction du sud
Date de prise de vue	29/05/2026



Figure 5 - Vue du paysage lointain depuis le point B - Date :

Description de la vue : Cette photographie de paysage lointain permet d'évaluer la visibilité potentielle de la future centrale depuis les points d'observation habituels (voie publique, bourg). Compte tenu de la hauteur limitée des structures (2,70 m maximum), de la topographie plane et des haies bocagères existantes, l'impact visuel de la centrale sera très limité depuis le grand paysage. La plantation d'une haie écran de 280 mètres linéaires côté nord renforcera l'intégration paysagère du projet.

Photographies complémentaires



Figure 6 - Vue complémentaire (point 3) - Date : 29/05/2026

Tableau récapitulatif des prises de vue

N°	Point de vue	Objet	Orientation / direction	Date
1	1 - Parcelle ZP 114	Vue rapprochée - environnement immédiat	Site d'implantation	29/05/2026
2	2 - entrée bourg	Vue paysage lointain	Site d'implantation	29/05/2026
3	3 - D357 vers le site	Vue complémentaire depuis D357	Site d'implantation	29/05/2026

ANNEXE 6

Plan des abords du projet

Plan des abords à 100 m minimum - Echelle 1/2 000 à 1/5 000 - Article R. 122-2 du code de l'environnement

1. Objet de l'annexe

Conformément aux exigences de l'annexe 6 du formulaire CERFA 14734*04, le présent document fournit un plan des abords du projet à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000, précisant l'affectation des constructions et terrains avoisinants, ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau présents dans un rayon de 100 mètres minimum autour de la parcelle ZP 114.

Ce plan complète l'annexe 3 (plan de situation au 1/25 000) en offrant une vision plus fine de l'environnement immédiat du site, permettant d'évaluer les interactions potentielles avec les constructions, voiries et milieux naturels riverains.

2. Description des abords du projet (rayon 100 m)

L'environnement immédiat de la parcelle ZP 114 (rue des Thibaudères, Moisy 41160) se compose des éléments suivants dans un rayon de 100 mètres :

- Au nord : cultures agricoles et haies bocagères existantes. La centrale sera implantée avec un recul de 30 m par rapport aux cultures nord (prescriptions SDIS).
- A l'est : parcelles agricoles (cultures). Aucune construction dans ce secteur dans le rayon concerné.
- Au sud : route départementale D357 (voie principale d'accès au bourg de Moisy). Accès SDIS prévu depuis cette route côté sud.
- A l'ouest : station d'épuration communale (parcelle ZP 111). Deux habitations identifiées à proximité immédiate côté nord-ouest.
- Hydrologie : aucun cours d'eau, canal ou plan d'eau dans le rayon de 100 m autour de la parcelle ZP 114. La zone humide potentielle identifiée (ancienne parcelle ZP 39, partie sud) a été exclue du périmètre d'implantation.

3. Plan des abords

Le plan des abords ci-dessous est fourni à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000, conformément aux exigences du cerfa 14734*04. Il s'appuie sur une photo aérienne datée précisant l'affectation des constructions et terrains avoisinants dans un rayon de 100 mètres minimum autour de la parcelle ZP 114.



/Figure 1 - Plan des abords de la parcelle ZP 114 (source : Géoportail / IGN, date : 02/07/2025) - Echelle : 1/3500

4. Tableau des affectations dans le rayon de 100 m

Direction	Affectation / occupation du sol	Cours d'eau / plans d'eau
Nord	Cultures agricoles - haies bocagères	Aucun
Est	Parcelles agricoles (cultures)	Aucun
Sud	Route départementale D357	Aucun
Ouest	Station d'épuration (ZP 111) - 2 habitations riveraines	Aucun

Note de fin de document

Ce document constitue le dossier d'annexes accompagnant la demande d'examen au cas par cas (CERFA 14734*04) pour la centrale photovoltaïque au sol de Moisy (41160). Il comprend les annexes 2, 3 et 4 requises par le formulaire.

- Annexe 3 : Plan de situation au 1/25 000 et plan d'implantation
- Annexe 4 : Photographies datées de la zone d'implantation
- Annexe 6 : Plan des abords du projet (100 m minimum) - photos aériennes datées
Echelle 1/2 000 à 1/5 000

Maître d'ouvrage	Triangle SOL'R
Chef de projet	Victor MOUSSAY - v.moussay@le-triangle.fr - 06.61.04.69.91
Chargée de projet	Elise PRELLIER - e.prellier@le-triangle.fr – 02.54.82.82.45
Référence affaire	TSR5829 - 41 - Mairie Moisy
Version	Mai 2026